

L'ENQUÊTE ÉLECTORALE FRANÇAISE : COMPRENDRE 2017



LA NOTE / #4 / vague 1

décembre 2015

TRIANGULAIRES ET MOBILITÉS ÉLECTORALES : ENSEIGNEMENTS D'UNE EXPÉRIMENTATION

À l'inverse des situations classiques de duels au second tour des élections, les modalités de la mobilité électorale au second tour en situation de triangulaires sont mal connues. À partir d'une expérimentation, la présente note étudie, dans une perspective stratégique, les effets de la connaissance par les électeurs des rapports de forces à l'issue du 1^{er} tour sur leur comportement électoral. Il en ressort que la mobilité électorale est importante et maximale pour les électeurs des partis arrivant en troisième position bien que le niveau de celle-ci varie selon les partis. La mobilité électorale profite d'abord aux Républicains qui bénéficient de la plus grande partie de celle émanant des électeurs frontistes et socialistes. Les tensions existant au sein des électeurs républicains mobiles sont, quant à elles, révélées par leur division entre les candidats socialistes et frontistes.

Méthodologie : La vague 1 de l'Enquête électorale française a été réalisée entre le 20 et le 29 novembre 2015 auprès de 23 061 personnes interrogées selon la méthode des quotas.

Sylvain Brouard

Chargé de recherche, CEVIPOF LIEPP

Lorsque les citoyens sont interrogés sur leurs intentions de vote pour une élection comportant deux tours de scrutin, ils indiquent, en général, un choix identique lorsque leur choix du premier tour est disponible au second tour. Un tel comportement est parfaitement compréhensible puisque, la plupart du temps en France, le second tour oppose seulement deux partis. Il y a, par exemple, peu d'incitations pour un électeur socialiste de premier tour à voter pour l'adversaire du candidat socialiste au second tour. Cependant les situations où trois candidats (ou trois listes) s'affrontent lors du second tour des élections deviennent de plus en plus fréquentes¹, comme l'attestent les élections régionales de 2015. Dans ces situations, les incitations à la mobilité électorale au second tour sont plus nombreuses, en particulier pour les électeurs du parti arrivant en troisième position. Ceux-ci peuvent en effet essayer d'affecter le choix du vainqueur en votant stratégiquement pour leur second choix afin d'éviter la victoire du parti ou du candidat le moins souhaité. De tels comportements sont peu perceptibles dans les enquêtes d'intentions de vote. Ainsi, parmi les répondants de la première vague du panel de l'Enquête électorale française du CEVIPOF², seuls 5,6% des électeurs du Parti socialiste, des Républicains et du Front national indiquent un vote différent entre le premier et le second tour. Peut-on pour autant en conclure que les électeurs de ces trois partis ne vont pas se comporter de manière stratégique au second tour des élections régionales ? Une telle conclusion serait erronée puisqu'il manque un élément crucial aux répondants afin de se comporter de manière stratégique :

¹ 329 triangulaires étaient théoriquement possibles au second tour des élections départementales 2015 et 278 ont effectivement eu lieu dans 55 départements.

² <http://www.enef.fr/>

l'information sur les rapports de force électoraux. À partir d'une expérimentation contenue dans la même vague de l'Enquête électorale française, nous mettrons en évidence l'importance du vote stratégique en situation de triangulaire ainsi que ses conditions et ses variations.

I – Le dispositif

L'objectif

Étudier rigoureusement la mobilité électorale entre les deux tours d'un scrutin avec une triangulaire implique de considérer l'ensemble des cas de figure possible. Or jusqu'à récemment, les candidats socialistes (ainsi que ceux de l'UMP) se retiraient quasi-systématiquement³ lorsqu'ils n'étaient pas en mesure de remporter l'élection et que le FN était en tête. Par conséquent, l'expérimentation était l'option la plus pertinente pour remédier à cet effet de sélection. Elle permet également de contrôler rigoureusement les différents paramètres de la compétition électorale. Dans ce but, nous avons fait le choix de limiter les choix électoraux, lors des deux tours de scrutin, aux trois principaux partis français⁴, au vote blanc ou nul ainsi qu'à l'abstention. L'objectif est d'étudier les déterminants de la mobilité électorale, c'est-à-dire à quelles conditions les modalités du comportement électoral sont modifiées⁵. L'hypothèse que nous explorerons dans cette note postule que les informations sur les rapports de forces entre les trois concurrents affectent l'existence et l'intensité du vote stratégique. Pour tester cette hypothèse, après avoir exprimé leur intention de vote de premier tour, sont communiqués aux répondants les scores de premier tour des trois partis en lice, aléatoirement alloués entre 10 et 49% avec une somme égale à 100%. Il est par conséquent possible de vérifier si les différentes configurations affectent le niveau de mobilité électorale. Le contexte de la campagne pour les élections régionales de 2015 dans lequel l'expérimentation a été menée garantissait la pertinence cognitive de la question pour les répondants.

L'expérimentation

Concrètement, l'expérimentation proposée était constituée des deux questions suivantes posées dans deux écrans différents de l'enquête :

Écran 1

Imaginez qu'une élection ait lieu dans votre circonscription où seuls trois candidats sont en concurrence au premier tour : un candidat du Parti socialiste, un candidat Les Républicains (ex-UMP), un candidat du Front national.

Note : Un candidat rassemblant plus de 50% des voix est élu dès le 1^{er} tour. Seuls les candidats rassemblant plus de 10% des voix sont qualifiés pour le second tour.

Dans cette hypothèse, quel serait votre choix au premier tour ?

1. Je vote pour le candidat du Parti socialiste
2. Je vote pour le candidat des Républicains
3. Je vote pour le candidat du Front national
4. Je vote blanc ou nul
5. Je m'abstiens / Je ne participe pas

³ L'élection législative dans la 3^e circonscription du Vaucluse, en 2012, est l'une des exceptions les plus célèbres et les plus récentes.

⁴ Loin d'être totalement fictive, une telle configuration a par exemple prévalu dans 39 cantons répartis dans 25 départements, lors des élections départementales 2015.

⁵ Nous n'aborderons pas, dans la présente note, la mobilité électorale des répondants ayant choisi l'abstention ainsi que le vote blanc ou nul au premier tour.

Écran 2

À l'issue du premier tour, chacun des candidats a recueilli suffisamment de voix pour se maintenir au 2^d tour. Le tableau ci-dessous vous donne le score pour chacun des candidats au 1^{er} tour.

Résultats 1^{er} tour :

Candidat du Parti socialiste : X

Candidat Les Républicains (ex-UMP) : Y

Candidat du Front national : Z

Note : Seul le candidat arrivé en tête à l'issue du second tour sera élu.

Dans cette situation, quel serait votre choix au second tour ?

1. Je vote pour le candidat du Parti socialiste
2. Je vote pour le candidat des Républicains
3. Je vote pour le candidat du Front national
4. Je vote blanc ou nul
5. Je m'abstiens / Je ne participe pas

II - Les enseignements

Les électeurs informés sont plus mobiles entre deux tours de scrutin

Lorsque les électeurs ont une information sur l'état des rapports de forces à la fin du premier tour, ils sont plus nombreux à modifier leur comportement électoral. Si seuls 5,5% des électeurs du Parti socialiste, des Républicains et du Front national indiquent un vote différent entre le premier et le second tour dans les intentions de vote aux élections régionales, la mobilité électorale atteint 15,5% dans l'expérimentation parmi ces mêmes répondants. L'effet d'information est clair : près de trois fois plus de répondants changent de comportement. Mais au-delà du niveau du changement, l'information fournie dans le cadre de l'expérimentation modifie également la distribution des répondants susceptibles de changer de comportement électoral. Ainsi, parmi les répondants indiquant une mobilité électorale dans les intentions de vote aux élections régionales, 56,5% d'entre eux ajustent leur comportement au vu des informations fournies en renonçant à la mobilité électorale. Inversement, 13,9% des répondants sans mobilité électorale dans les intentions de vote aux élections régionales ajustent leur comportement en modifiant leur choix au second tour.

Plus précisément, la mobilité électorale dépend, dans une approche stratégique, de la position du parti choisi au premier tour, à l'issue de celui-ci. En effet, les électeurs de premier tour du parti arrivé en tête ont comparativement peu d'incitations à la mobilité électorale au second tour. À l'inverse, les électeurs de premier tour du parti arrivé en troisième position ont des incitations plus élevées à la mobilité électorale au second tour : ils peuvent voter stratégiquement pour leur second choix afin de tenter d'éviter la victoire du parti ou du candidat le moins souhaité. Comme le montre le tableau 1, la mobilité électorale varie significativement selon l'information communiquée sur la position, à l'issue du premier tour, du parti choisi au premier tour. La mobilité électorale est la plus importante lorsque l'information communiquée place le parti choisi par le répondant au premier tour en troisième position : dans ce cas, 31,2% des répondants ne prononcent pas, au second tour, pour le parti choisi au premier tour. Lorsque le parti choisi au premier tour est présenté en seconde position à l'issue du premier tour, le niveau de mobilité électorale atteint 7,9% et seulement 4,9% lorsque le parti choisi apparaît en tête à l'issue du premier tour. L'information sur les rapports de forces politiques à l'issue du premier tour affecte donc différenciellement la mobilité électorale selon des modalités conformes au vote stratégique.

Tableau 1 – Mobilité électorale selon l'information sur la position du parti choisi au 1^{er} tour

Source : Enquête électorale française, 2015

1 ^{ère} position	2 ^{de} position	3 ^e position
4,9 %	7,9 %	31,2 %

Les variations de la mobilité électorale

Néanmoins, la mobilité électorale varie selon les partis choisis au premier tour. Ainsi, 16,9% des répondants choisissant un candidat frontiste au premier tour sont mobiles au second tour, et respectivement 14,4% et 13,1% de ceux favorables à un candidat républicain et socialiste au premier tour. Les modalités variables de la mobilité électorale selon les partis se confirment lorsque l'on analyse les différentes configurations. Les partisans du candidat frontiste du premier tour sont les plus nombreux à être mobiles au second tour lorsque leur candidat est en tête au premier tour (9,9%) et, à l'inverse les moins nombreux lorsqu'il est en troisième position (27,4%). Dans l'expérimentation, l'électorat FN se singularise en étant le moins affecté par le comportement stratégique classique. À l'inverse, dans l'expérimentation, les électeurs républicains et socialistes sont très similaires. Ils sont fidèles entre les deux tours si leur candidat est présenté en tête ou en seconde position et ne sont massivement mobiles (respectivement 33,8% et 32,1%) que lorsque leur candidat apparaît en dernière position. Il est important de noter que le niveau de mobilité électorale, dans l'expérimentation, ne varie que peu au sein de chacun des trois électeurs en fonction du candidat arrivé en tête.

Tableau 2 – Mobilité électorale selon le parti choisi au 1^{er} tour et l'information sur sa position au 1^{er} tour (%)
Source : Enquête électorale française, 2015

		Position à l'issue du 1 ^{er} tour		
		1 ^{ère} position	2 ^{nde} position	3 ^{ème} position
Candidat choisi au premier tour	PS	2	5,7	32,1
	LR	3,3	6,3	33,8
	FN	9,9	12,1	27,4

Enfin, la mobilité électorale se différencie partiellement quant à sa destination. Dans l'expérimentation, les électeurs républicains apparaissent divisés quant aux modalités de la mobilité. En effet lorsque le candidat républicain est présenté comme en troisième position à l'issue du premier tour, 41,6% de ses électeurs mobiles se reportent sur le candidat socialiste et 30,8% sur le candidat frontiste. Ce résultat souligne les tensions internes à l'électorat républicain en 2015. À l'inverse, le candidat républicain est le choix très majoritaire et commun des électeurs mobiles frontistes et socialistes lorsque leur candidat de premier tour est dernier. Presque les deux tiers de la mobilité sont destinés au candidat républicain qui profite de sa position médiane pour bénéficier des reports à la fois à sa droite et à sa gauche. La mobilité électorale prend également la forme d'un retrait : plus du quart des électeurs mobiles des partis en dernière position à l'issue du premier tour ne choisissent aucun candidat au second tour.

Tableau 3 – Choix de second tour au sein de l'électorat mobile selon le parti choisi au 1^{er} tour lorsque leur candidat apparaît en dernière position (%)
Source : Enquête électorale française, 2015

		Candidat choisi au 2 ^d tour ⁶		
		PS	LR	FN
Candidat choisi au premier tour	PS	--	64,4	3,1
	LR	41,6	--	30,8
	FN	7,2	65,5	--

⁶ Une partie des répondants choisit au second tour l'abstention, le vote blanc ou le vote nul ce qui explique que la somme des choix des candidats au second tour n'est pas égale à 100.

Conclusion

L'expérimentation menée atteste que, dans les élections caractérisées par des triangulaires au second tour, des comportements stratégiques de mobilité interviennent lorsqu'il y a une information sur les rapports de force électoraux. Entre un quart et un tiers des électeurs de premier tour du candidat en dernière position déserte ce candidat.

Une expérimentation n'est jamais une parfaite reproduction de la réalité. En l'espèce, l'offre politique au premier tour des élections régionales 2015 est beaucoup plus large. Par conséquent, la compréhension des rapports de forces politiques est plus incertaine pour les électeurs puisque celle-ci dépend notamment des reports de voix anticipés des électors des différents partis.

Malgré ces limites, les résultats de l'expérimentation apportent cependant un éclairage sur une partie des mobilités électorales probables entre le premier tour et le second tour des élections régionales. Ainsi, le maintien des listes sans ambiguïté en troisième position - comme celles du Front national en Aquitaine Poitou-Charentes Limousin, du Parti socialiste en Alsace Champagne-Ardennes Lorraine ou des Républicains en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, s'accompagnera-t-il très probablement d'un transfert substantiel de voix sur les listes concurrentes. En outre, malgré la tension interne à son électorat, les candidats des Républicains sont en position idéale pour être les réceptacles, au second tour, à la fois d'une partie des voix de gauche et d'une partie des voix frontistes en fonction des configurations régionales. Le caractère déterminant ou non de ces transferts reste cependant à observer. Enfin, compte tenu du niveau de la mobilité électorale produite par la connaissance des rapports de forces électoraux après le premier tour, il convient de considérer avec beaucoup de prudence les résultats des intentions de vote de second tour établis avant que les électeurs aient connaissance des résultats du premier tour.

Bibliographie et références documentaires

BLAIS (André), «Y a-t-il un vote stratégique en France ? », Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le Nouveau Désordre électoral : les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 279-302.

BLAIS (André), LABBÉ-ST-VINCENT (Simon), LASLIER (Jean-François), SAUGER (Nicolas) and VAN DER STRAETEN (Karine), "Strategic Vote Choice in One-round and Two-round Elections: An Experimental Study". *Political Research Quarterly*, 64 (3), 2011, p. 637-645.

L'auteur

Sylvain Brouard
sylvain.brouard@sciencespo.fr

Edition

Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation

Marilyn Augé

L'Enquête électorale française

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est le laboratoire de référence pour l'étude des attitudes politiques et l'analyse du comportement électoral. De novembre 2015 à juin 2017, le CEVIPOF déploie un dispositif inédit de recherche et notamment l'Enquête électorale française dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

En partenariat avec IPSOS et *Le Monde*, un panel de 25 000 Français, un autre de 1 000 jeunes de 16 à 18 ans et un dernier de 2 500 personnes non inscrites sur les listes électorales, sont interrogés 16 fois durant vingt mois.

L'Enquête électorale française, à l'instar des recherches conduites précédemment aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, répond à quatre grandes questions :

> Quels sont les facteurs individuels et contextuels susceptibles d'ancrer un choix électoral ?

> Les variables dites lourdes (socio-démographie, religion et patrimoine) suffisent-elles à expliquer les choix électoraux ? Qu'en est-il des ressorts psychologiques du vote (émotions et personnalité) ?

> Quelle est l'influence des changements personnels, familiaux, professionnels ou encore géographiques sur le vote ?

> Enfin, quelles sont les formes de mobilisation politique des primo-votants ?

Pour ces recherches menées dans le cadre de l'Enquête électorale française, le CEVIPOF bénéficie du soutien du ministère de l'Intérieur.



www.enef.fr

cevipof.2017@sciencespo.fr

www.cevipof.com